ACTEUR PRAP IBC

PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE
SECTEUR INDUSTRIE BÂTIMENT COMMERCE

PUBLIC VISE

Tous les salariés, opérateurs et agents exerçant une activité physique.
Par exemple : secteurs de l'industrie, du commerce, administratif, et du BTP.

Pré requis : aucun. L'épreuve certificative peut être passée à l'oral en cas de difficulté à l'écrit ou handicap.

OBJECTIFS VISES :

Compétence 1 : Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
Compétence 2 : Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
Compétence 3 : Être capable de participer à la maitrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Les enjeux liés aux accidents du travail et maladies professionnelles
- ✓ Les principes de la prévention des risques professionnels
- ✓ Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- ✓ Les éléments déterminants de l'activité physique ;
- ✓ Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail.
- ✓ Observation et analyse d'une situation de travail
- ✓ Proposition d'amélioration
- ✓ Les principes de base d'économie d'effort
- ✓ Mise en application sur les postes de travail

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique et conforme au programme de l'INRS (référentiel national), en trois étapes :

- ✓ L'analyse des pratiques
- ✓ L'acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences.
- ✓ Une épreuve de certification (écrite ou orale) : observation, analyse et proposition d'amélioration de situation de travail.

VALIDATION DE LA FORMATION

Un certificat « acteur PRAP IBC » sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant analysé une situation dangereuse au regard de la grille de certification conformément au référentiel de compétences. Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national. Un MAC acteur PRAP IBC d'un jour permet de renouveler la certification.

LIEU DE FORMATION :

Intra entreprise
Ou
Possibilité de mutualisation entre établissements.

DUREE :

2 jours (14 Heures) de face à face pédagogique non consécutifs.
Travail d'intersession.

INTERVENANT :

Formateur PRAP IBC certifié par l'INRS.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

10 personnes maximum

MOYENS PEDAGOGIQUES UTILISES :

En amont de la formation :
Échange avec la direction et formation si besoin.

En formation :
✓ Power point et vidéos.
✓ Charges fictives de manutention.
✓ Pièces anatomiques grandeur réelle
✓ Déplacement sur le poste pour observation et analyse du travail réel.

DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION

Mémo format : Prévention des risques liés aux manutentions manuelles (édition 2021 remise à jour)
ED 902 : bonnes pratiques de prévention